

BON A LANCER
CCMP/PR



République du BENIN

Présidence de la République



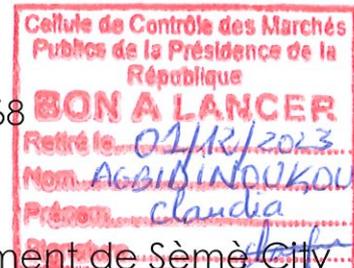
SÈMÈ CITY

Agence de Développement de Sèmè City

DOSSIER DE PRESELECTION
PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Objet du marché : Recrutement d'un gestionnaire de projet pour le suivi de la mise en œuvre des programmes de formation en architecture.

Référence SIGMAP : PI_DIPS_83668



Autorité contractante : Agence de Développement de Sèmè City
(ADSC)

Source de financement : Budget National

Gestion : 2023

Imputation budgétaire : 055002013230230002000307109426391

Décembre 2023



KPADONOU D. Macchabées
Administrateur des Services Financiers

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Agence de Développement de Sèmè City (ADSC)

Objet : Recrutement d'un gestionnaire de projet pour le suivi de la mise en œuvre des programmes de formation en architecture

Référence SIGMAP : PI_DIPS_83668

AVIS N° 054 /ADSC/DC/PRMP/SP-PRMP/2023 du 01 DEC 2023

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 13 octobre 2023.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National, afin de financer certains projets/programmes de l'ADSC, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au **Recrutement d'un gestionnaire de projet pour le suivi de la mise en œuvre des programmes de formation en architecture**. Un consultant individuel sera recruté à l'issue de la procédure.
3. Les prestations consistent à :
 - **élaborer une planification stratégique complète** qui englobe la planification minutieuse des activités, le recrutement des intervenants et prestataires, la coordination harmonieuse des équipes encadrant la formation et une communication transparente sur le projet ;
 - **assurer une surveillance diligente de l'évolution du projet par rapport à son plan initial**, en identifiant tout écart, en évaluant les performances de manière rigoureuse, et en proposant des mesures correctives immédiates chaque fois que cela s'avère nécessaire pour maintenir le cap ;
 - **réaliser une clôture méthodique du projet** en documentant soigneusement les enseignements tirés de l'expérience acquise, et en assurant le transfert efficace des livrables conformément aux exigences prévues par le projet, tout en permettant une transition fluide vers les étapes suivantes.

Cette mission doit être réalisée par un gestionnaire de projet senior bilingue capable de gérer efficacement des projets complexes à l'échelle internationale tout en faisant preuve de compétences en leadership, en communication interculturelle et en gestion des risques.

- 4- Le délai de réalisation des prestations est de 480 jours, répartis sur 24 mois.
- 5- Les candidats individuels intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (les qualifications du candidat dans le domaine des prestations, notamment les références professionnelles concernant l'exécution de marchés analogues à travers, les attestations de bonne fin d'exécution et des contrats antérieurs). Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03)

BON A LANCER
CCMP/PR

candidatures sont déposées, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres consultants en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste.

- 6- Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection au point 8 du présent avis.
- 7- Le classement sur la liste restreinte sera établi sur la base des curricula vitae des candidats. Le candidat ayant présenté le meilleur curricula (candidat le plus qualifié) sur la base des expériences acquises et du nombre de marchés/prestations analogues sera invité à négocier le marché. En cas d'échec des négociations avec ce dernier, le candidat classé 2ème sera invité à son tour à la négociation.

L'Autorité Contractante pourra exiger au besoin la soumission d'une proposition technique et financière, préalablement à la négociation.

- 8- La présélection tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le cabinet
<p>1. Niveau d'étude en rapport avec la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le/la consultant(e) doit avoir au minimum un BAC+5 en planification ou gestion des projets - Ayant des connaissances en architecture, urbanisme, génie civil. - Disposer d'une certification PMP® ou PRINCE2 gestion de projet. - Avoir un niveau C1 en anglais justifié par une attestation ou un certificat 	25 points	<p>Diplôme fourni : 10 points Diplôme non fourni : 0 Pt,</p> <p>Attestation ou tout autre preuve d'expérience en architecture, urbanisme, génie civil. : 05 points non fourni : 0 point</p> <p>Certification PMP® ou PRINCE2, fourni : 5 points ; non fourni : 0 point</p> <p>Certificat, attestation en anglais ou tout autre document prouvant le niveau de maîtrise en anglais fourni : 5 points ; non fourni : 0 point</p>	<p>Diplôme, attestation de diplôme, certificat (copies légalisées)</p> <p>Attestation ou tout autre preuve d'expérience</p> <p>Certification PMP® ou PRINCE2</p> <p>Certificat, attestation en anglais ou tout autre document prouvant le niveau de maîtrise en anglais</p>
<p>2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de la date d'obtention du diplôme.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience générale 	30 points	<p>Soit 30 points pour l'expérience prouvée</p>	<p>Attestations/certificats de travail ou toute autre preuve d'expériences</p>

3




		<p>Expérience prouvée comprise entre 0 et 1 ans : 0 points</p> <p>Expérience prouvée comprise entre 2 et 4 ans : 20 points.</p> <p>Expérience prouvée supérieure ou égale à 5 ans : 30 points.</p>	<p>Fournir les copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes</p> <p>NB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les expériences à prendre en compte sont celles postérieures à l'obtention du diplôme requis, - les expériences acquises au cours d'une année équivalent à une année d'expérience, - Les expériences seront justifiées par des attestations de travail ou toute autre preuve pouvant tenir lieu, - Le consultant doit joindre son CV détaillé.
<p>3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir exécuté au moins deux (02) mission en qualité de gestionnaire de projet notamment avec des structures d'envergure internationale - Avoir une expérience dans un cabinet d'architecture et/ou dans une école d'architecture et/ou dans une université. 	<p>45 points</p>	<p>18 points par mission prouvée (soit 36 points au total)</p> <p>09 points pour l'expérience prouvée</p>	<p>Fournir les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution, de bonne exécution, attestation de travail, attestation de service fait (ou toute autre preuve pouvant tenir lieu) appuyées dans un cas ou dans un</p>

			autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) NB : On entend par structure d'envergure internationale toute école ou structure ayant une dimension à régionale ou internationale
TOTAL	100 pts		

9- La note minimale requise pour être présélectionné est de 75 points. **En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.**

10- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : **Agence de Développement de Sèmè City sise au Quartier Djominhoutin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052". à Cotonou, tel : (+229) 21 36 88 15, E-mail : sc.prmp@semecity.com , de 8h 30 à 12h 30 et de 14h à 18h.**

11- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du **04 DEC 2023** tous les jours ouvrables de 8h 30 à 12h 30 et de 14h à 18h. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP à l'adresse : **Agence de Développement de Sèmè City sise au Quartier Djominhoutin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052" à Cotonou, tel : (+229) 21 36 88 15.** Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

12- Les manifestations d'intérêts sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : Agence de Développement de Sèmè City sise au **quartier DJOMEHOUTIN, Bâtiment SEME ONE N° 740, Rue 12.052 à Cotonou** au plus tard le **14 DEC 2023** **2023 à 10 heures, heure locale. Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : salle de réunion de l'Agence **de Développement de Sèmè City sise au Quartier Djominhoutin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052" à Cotonou** le **14 DEC 2023** **à 10 heures 30 minutes heure locale.**



13- Les candidats peuvent introduire un recours devant la Personne Responsable des Marchés Publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable de son recours le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'Autorité Contractante ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne Responsable des Marchés Publics pour ampliation.

Cotonou, le

01 DEC 2023


Mondoukpe H. FADONOUGBO
PRMP/ADSC



BON A LANCER
CCMP/PR

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

Monsieur le [indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)]¹ ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.² ;

Veuillez agréer, Monsieur le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme

1 Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

² Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation

